

MOTION

Les élus au CA du collège M. Clavel, réunis dans leur séance du mardi 26 février 2008, s'insurgent contre l'insuffisance des moyens accordés à l'établissement pour la rentrée 2008-2009, au titre de la DHG.

En effet, le nombre d'élèves attendus en Cinquième pour la prochaine rentrée (100 élèves) impose la création d'une division à ce niveau. Une « Cinquième » correspond à 25,5 h d'enseignement. Or, à notre grande surprise, la DHG n'a augmenté que de 5,5 h (de 465,5 h pour 2007-2008 elle passerait à 471 h en 2008-2009) . Il manque donc 20 h.

Bien entendu, M Le Principal et son équipe réussissent sur le papier à « faire tourner » l'établissement ; mais dans quelles conditions ? Groupes de langues avec des effectifs lourds voire surchargés (27 en Espagnol en 3^o), heures non dédoublées, projet d'établissement privé de moyens ... Bref, les vœux que l'on entend sans cesse, qui préconisent le développement de l'autonomie des établissements, semblent être, au mieux, des vœux pieux.

Bien entendu, les élus au CA du collège M. Clavel sont conscients que la restriction des moyens se retrouve à chaque échelon : établissement, département, académie. Mais ils tiennent à rappeler les préconisations du rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale de novembre 2004, concernant l'Yonne en particulier :

« Au niveau des moyens, tendre vers une discrimination positive et significative ».

Or , quand on regarde les efforts demandés à chaque département de l'académie pour la future rentrée dans les collèges, il s'avère que c'est dans l'Yonne qu'on prévoit de supprimer le plus de postes (en ETP 18 h) : - 9 en Côte d'Or, - 12 dans la Nièvre, - 11 en Saône et Loire et ... - 18 dans l'Yonne. Il semble bien y avoir discrimination contre l'Yonne, mais discrimination négative alors !

Dans ces conditions, les élus au CA du collège M. Clavel se déclarent inquiets de la situation désastreuse prévue au collège des Chaumes au niveau Cinquième et sont conscients d'être, de fait (fin de la carte scolaire oblige), solidaires de leurs collègues des Chaumes.

Pour le collège M. Clavel, les élus au CA demandent une augmentation de 20 h de leur DHG.